

## Texte action CSA mardi 12 septembre

Après l'été brûlant que nous venons de vivre, il est important que le dérèglement climatique et ses conséquences sur la santé publique soit un des enjeux majeurs de notre syndicat et de notre fédération. Au niveau pédagogique, ces sujets doivent être abordés sérieusement dans les établissements et être à la hauteur des enjeux sociétaux. Le SNES-FSU interpellera ministère, Rectorat et collectivités territoriales pour mettre en place des plans pluriannuels de rénovation des locaux et aménagements des espaces extérieurs.

L'année scolaire n'avait pas débuté que les personnels de l'Éducation nationale devaient déjà subir, une nouvelle fois, les déclarations surprenantes, agaçantes et provocatrices du président de la République. L'interview présidentielle confirme la main mise d'Emmanuel Macron sur l'Éducation. La défiance envers la parole de l'exécutif ne cesse de grandir, or l'Éducation nationale ne se gouverne ni sans, ni contre les enseignant·es. Gabriel Attal doit prendre la mesure de l'état d'épuisement, mais aussi de crispation des personnels, exaspérés de tenir à bout de bras le service public d'Éducation, et qui n'en peuvent plus de se voir jeter en pâture politique et médiatique. Derrière le vernis prétendument égalitaire, le projet d'École présidentiel, c'est celui d'une École du tri social. Versant dans la démagogie, Gabriel Attal annonce l'interdiction de l'abaya à l'école, comme si mettre de l'huile sur le feu la veille de la rentrée allait permettre d'envisager un climat serein et positif pour la reprise. Mettre l'accent sur cette problématique, en stigmatisant une religion, occulte tout le reste, et répond davantage à l'agenda politique qu'aux réelles problématiques éducatives. Avec cette mesure, Gabriel Attal, ne nous y trompons pas, ne s'adresse pas aux enseignants, mais parle, une fois de plus, à la droite de l'électorat ! Le prosélytisme religieux existe, il ne faut ni le sous-estimer, ni le surestimer, cependant ces difficultés ne se règlent pas par l'interdiction et l'exclusion, mais par le dialogue, primordial pour que ces jeunes trouvent des réponses au sein de l'éducation républicaine. Et, si cela ne suffit pas, alors des cadres juridiques, comme la loi de 2004, existent déjà et doivent être déployés. Le jour de la rentrée, il aurait été préférable que les caméras se posent sur nos fiches de payes ou les classes sans profs ! Il nous faut du temps et de la sérénité pour enseigner le vivre ensemble.

Présenté, à tort, comme la solution à tous les problèmes de l'école, l'uniforme n'est en réalité qu'un gadget inutile. Si on veut lutter contre les inégalités et le harcèlement, il faut des moyens. Attal et Macron sont dans une stratégie politique et pas pédagogique. On attend de Gabriel Attal qu'il soit le ministre de l'Éducation nationale, avec des mesures fortes pour nos salaires et les conditions de travail, plutôt que le ministre des annonces médiatiques !

Recruté·es à BAC +5, à plein temps devant élèves pour la plupart, les stagiaires perçoivent un salaire mensuel net de 1 494 € soit 1,08 SMIC. Leur rémunération, toutes indemnités comprises, s'établit à 1 841 €. Il leur faudra 17 années d'exercice pour voir leur traitement total atteindre 2 400 €. Le premier échelon des AESH se situe quant à lui juste au-dessus du SMIC : 1 448 € net par mois pour un temps plein (à quoi s'ajoute une nouvelle indemnité de fonction de 102 €). Mais la plupart des AESH sont recruté·es à 62 % d'un temps plein, soit 961 € net par mois pour 24 heures d'accompagnement élève (laissant très peu de possibilité de cumuler un second emploi). Il faut 12 années d'exercice pour voir ce salaire dépasser les 1 000 €. Les AED en CDD perçoivent le minimum de la Fonction publique, soit 1 428 € net par mois pour un temps plein, mais nombreux sont à mi-temps, à 714 € par mois. En CDI, leur salaire est quasiment inchangé, à 1 432 € net pour un temps plein et 716 € pour un mi-temps.

On le voit donc : « Une revalorisation historique », « 10 % d'augmentation sans contrepartie pour tous », « Pas un professeur à moins de 2 000 € », toutes ces déclarations relèvent bien de la communication mensongère ! Président et ministres successifs assènent le même message, mais la réalité ne suit pas. Les augmentations inconditionnelles représentent 5,5 % en moyenne pour le Socle et 1,5 % pour le point d'indice. Dans un contexte d'inflation, cela ne permet même pas de sauvegarder le pouvoir d'achat, alors parler de revalorisation... Rattraper les pertes cumulées du fait d'années de gel de la valeur du point d'indice, restaurer sur le long terme l'attractivité de nos métiers : cette revalorisation ne peut être conditionnée à quelque nouvelle tâche ou mission que ce soit.

47 Autre mensonge de rentrée : malgré les promesses, dès septembre et pendant de longues semaines, des  
48 élèves n'auront pas d'enseignant-es. La priorité n'est donc pas celle du remplacement court, au pied levé, de  
49 n'importe qui, n'importe comment : l'État doit faire face aux besoins pérennes d'enseignements de qualité pour  
50 tous les élèves, partout, tout le temps. Le second degré public subit des décennies de sous-investissement alors  
51 que les effectifs élèves explosaient. Depuis l'élection d'Emmanuel Macron, la situation s'aggrave : en 6 ans, 8  
52 381 emplois d'enseignant-es ont été détruits dans le second degré public, pour 21 073 élèves en plus.

53 À l'instar des promesses salariales, celle sur le remplacement par le Pacte relève d'une forme de réalité  
54 alternative. Le remplacement « systématique » dès la rentrée ne sera pas effectif, non par désengagement des  
55 professeurs, mais bien parce que les propositions présidentielles ne sont pas des solutions. À travers le Pacte,  
56 le ministère fait porter sur les personnels déjà surchargés de travail, la responsabilité d'assurer une mission,  
57 le remplacement, que l'État est incapable de prendre en charge. De plus, les textes réglementaires du Pacte  
58 relèvent du bricolage : le RCD ne sera pas nécessairement du poste pour poste et pourra même être « assuré »  
59 par un AED. Le pacte est une tromperie pour l'opinion publique et pour les personnels, à rebours de ce besoin  
60 de temps qui s'exprime unanimement dans nos métiers, et porte en lui un alourdissement de la charge de  
61 travail individuelle et une fragilisation des cadres collectifs.

62 En Lycée, l'annonce du report des épreuves de spécialité était attendue et demandée par le SNES-FSU depuis  
63 4 ans. C'est le résultat de la mobilisation sans faille des personnels avec le SNES-FSU. Mais cela ne règlera pas  
64 tout. De manière transitoire, un allègement des programmes, la réorganisation complète du Grand oral et de  
65 l'EAF ou encore le maintien des trois spécialités en Terminale sont attendus. Certainement pas de nouveaux  
66 programmes d'EMC écrits à l'Élysée, ni de « *classe engagée dans le SNU* » ! À ce jour, 10 % des néo bachelier-ères  
67 n'ont reçu aucune proposition de Parcoursup. Le bac doit redevenir la garantie d'un accès à l'enseignement  
68 supérieur et assurer à chaque élève les poursuites d'études de son choix et le contrôle continu ne doit plus être  
69 pris en compte. La réforme de la voie professionnelle aura des conséquences sur la voie technologique au lycée  
70 se restructurant avec d'un côté le lycée général et de l'autre le lycée professionnel qui mène à l'insertion directe  
71 sur le marché du travail. La voie technologique jusqu'au BTS sous statut scolaire (fortement menacé par  
72 l'apprentissage) est pourtant reconnue comme la voie la plus ouverte à toutes les catégories sociales, mais  
73 pourra-t-elle encore jouer son rôle ?

74 En collège, la rentrée 2023 voit se mettre en place la « Nouvelle Sixième », dont les mesures sont loin d'être  
75 anodines, amorçant des réformes de fond touchant nos enseignements, nos conditions de travail et notre statut  
76 et a entraîné la suppression d'une discipline en 6<sup>e</sup>, la technologie. Le programme de cycle 3 de sciences et  
77 technologie est refondu, plus lourd en notions de physique-chimie et les professeur-es sont invité-es par le  
78 ministère à tisser des liens avec des notions de technologie. Le SNES-FSU s'oppose à la suppression en 6<sup>e</sup> d'une  
79 discipline qui contribue à la culture commune. La suppression de l'heure de technologie ne suffit pas à financer  
80 des groupes allégés : ils sont conditionnés à la signature du Pacte par les professeur-es des écoles. Il s'agit de  
81 regrouper les élèves par niveau et traiter des difficultés scolaires par des procédures simples et répétitives, en  
82 dépit des analyses des chercheurs et chercheuses en sciences de l'éducation. Pendant ce temps-là, à l'école du  
83 tri social, les meilleur-es élèves peuvent approfondir leurs apprentissages.

84 L'accompagnement aux devoirs devient une mission secondaire liée au Pacte pour les professeur-es du  
85 premier comme du second degré. Le Pacte distinguant des missions prioritaires et d'autres secondaires,  
86 l'engagement de professeur-es du collège, pour 24 heures annuelles de Devoirs faits, est conditionné à  
87 l'acceptation de 18 heures de remplacement à l'interne. Après deux vadémécums sans valeur réglementaire  
88 dont le second affirmait qu'il s'agit d'un outil de pilotage des pratiques pédagogiques des professeur-es, est  
89 publié un « livret » de mise en œuvre qui renvoie tout au local. Devoirs faits devient ouvertement un outil de  
90 pilotage avec la nomination d'un-e référent-e chargé-e de s'assurer d'une uniformisation des pratiques  
91 pédagogiques et de la mise en œuvre du Pacte.

93        ACTIONS :

- 94 -        Relayer l'opération #LaRentréeEnVrai : appels à témoignages sur les réseaux sociaux et enquête auprès
- 95 de ses responsables de sections d'établissements.
- 96 -        Enquête académique rentrée et pacte
- 97 -        Envoi d'une circulaire aux S1 pour organiser une campagne collective de refus de signature du Pacte.
- 98 -        Audience Rectorat mercredi 13/09 11h.
- 99 -        Lutte contre la répression samedi 23 septembre
- 100 -       Défense du droit à l'avortement jeudi 28 septembre
- 101 -       Journée d'action AESH le 3/10
- 102 -       Vendredi 13 octobre mobilisation contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes.

103

104

105

106        VOTES : 38 présents

107        CONTRE : 00

108        Abstention : 02

109        NPPV : 00

110        POUR : 36